

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

**Séance du 11 avril 2025**

Le onze avril deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2025.

|                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|

**PRÉSENTS** : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE

**ABSENTS**: Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Joseph ROBERT

**ABSENTS représentés avec procuration**: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Taux des taxes 2025**  
**DE\_2025\_019**

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1636 B decises et suivants;

Madame la Maire indique aux membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de fixer le taux d'imposition des 3 taxes directes pour 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **DECIDE** de voter les taux suivants:

- taxe d'habitation: 5,36 %

- taxe bâti: 31,90 %

- foncier non bâti: 257,18 %

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :



La Maire,  
Colette ROUQUET.



Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

048-214800898-DE\_2025\_019-DE

A G E D I